



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

TRANSPORTS

Répertoire numérique détaillé

établi par Marie-France Delval, secrétaire administrative

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Société nationale des chemins de fer (SNCF).....	7
Régie autonome des transports parisiens (RATP).....	8
Autoroutes.....	8
Transports aériens.....	8
Voies navigables.....	9
Suivi sectoriel, transports.....	9

Référence

B-0069910/1 - B-0069921/2

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Transports.

Dates extrêmes

1980-1995

Noms des principaux producteurs

Direction du Budget, bureau 4B (transports).

Importance matérielle

12 boîtes soit 1,50 mètre linéaire.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement en provenance du PH 91/00

Historique du producteur

À l'issue de la Première Guerre mondiale, les comptes de l'État souffrent d'une désorganisation générale. Le Parlement, marquant un intérêt renforcé pour le volet financier de la décision publique, établit une distinction entre l'approche budgétaire et l'approche comptable du budget de l'État. C'est pourquoi, en 1919, la comptabilité administrative de l'État au niveau central est confiée à une nouvelle direction, la direction du budget et du contrôle financier (DBCF), tandis que son suivi au plan local (trésoreries générales) est dévolu à la direction de la comptabilité publique, qui perd son statut de direction générale. La DBCF est en fait créée en deux étapes : d'abord sous la seule forme d'un poste de directeur (loi du 20 octobre 1919), puis à partir du bureau central et du budget de la direction de la comptabilité publique, qui assurait avant 1914 la préparation et le contrôle de l'exécution du budget (décrets des 7 et 15 novembre 1919). La DBCF se développe jusqu'au milieu des années 1930 et partage avec la direction du mouvement général des fonds la conduite de la politique économique de la France. Elle reçoit la tutelle du contrôle des dépenses engagées,

dont la comptabilité a été prescrite dans chaque ministère par l'article 59 de la loi de finances pour 1891. En vertu de cette prérogative, elle peut exercer le contrôle préalable et donner un avis sur les projets de budget (loi du 10 août 1922, art. 4). Cette loi du 10 août 1922, dite loi Marin, dessaisit les ministères dépensiers de leur propre contrôle au profit de celui, exclusif, de l'administration des finances (art. 2). Au milieu des années 1930, la très grave crise financière exige une intervention de l'État plus active dans la vie économique. Le concept d'économie nationale semble traduire une nouvelle perspective, dont l'objectif majeur serait de soumettre l'activité économique à une finalité sociale. A cette occasion, la DBCF perd une partie de ses missions (décret du 14 novembre 1936). Recentrée, avec seulement quatre bureaux, sur la préparation du budget, le contrôle budgétaire et les écritures budgétaires, elle devient direction du budget et cède à cette occasion le contrôle des dépenses engagées du ministère des finances à l'inspection générale des finances ; le contrôle des administrations financières à un secrétariat général ; le contrôle des collectivités locales, offices et entreprises subventionnées, à une direction du contrôle financier et des participations publiques. Après la Libération, le développement croissant du rôle de l'État dans l'économie nationale fait de la direction du budget un instrument de conception de la politique du gouvernement. L'article 8 de la loi du 6 août 1955 attribue des pouvoirs spéciaux en matière économique, sociale et fiscale au ministre des finances : il est chargé de contresigner seul les textes prévus pour l'exécution matérielle du budget, dont le projet est établi par ses propres services (décret du 19 juin 1956). Enfin, la direction du budget joue un rôle majeur dans la préparation et la rédaction des textes de mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives au mode de présentation du budget de l'État (décret du 19 juin 1956 et ordonnance du 2 janvier 1959). L'arrêté du 26 septembre 1966 instaure six sous-directions à la direction du budget : deux sous-directions à compétence générale sont chargées des synthèses budgétaires et de la fonction publique, et quatre sous-directions sectorielles se répartissent le contrôle des budgets des départements ministériels (arrêté du 23 octobre 1976). Parmi ceux-ci la gestion des affaires européennes tient une place grandissante (arrêté du 20 juillet 1989), impliquant une nouvelle adaptation structurelle, par la création d'une septième sous-direction (arrêté du 25 février 1992). En 2004, c'est par bureaux sectoriels que le nouvel organigramme de la direction et de ses services (arrêtés du 8 novembre 2004) ventile des programmes et des missions, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances (LOLF) qui révolutionne le cadre d'élaboration du budget de l'État et accroît la transparence des documents budgétaires rédigés par la direction du Budget. Ces bureaux assurent également la synthèse des travaux budgétaires relatifs aux ministères ou organismes correspondants à ces programmes et missions.

Si les missions de la direction du budget restent aujourd'hui inchangées, l'histoire de la direction du Budget est marquée par de grandes dates, souvent liées à l'histoire économique et financière française, comme par exemple le plan de relance de l'économie en 2009-2010 ou l'adoption et la mise en œuvre de la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) en 2012.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Thématique.

Présentation du contenu

Ce versement comporte des dossiers de procédures budgétaires concernant le secteur des transports, ainsi que des dossiers de suivi d'organismes, SNCF, RATP et Air-France notamment.

Indexation

Préparation budgétaire

Transport ferroviaire

Transport en commun

Autoroute

Transport aérien

Transport fluvial

B-0069910/1 – B-0069915/1

Société nationale des chemins de fer (SNCF).

1980-1995

B-0069910/1

Banlieue, Île-de-France, budget révisé et budget initial (1989-1993) ; approbation des comptes d'exploitation de la SNCF banlieue pour les exercices de 1980 à 1987 (1992) ; comptes prévisionnels des services régionaux des voyageurs d'Île-de-France (1992) :rapports, notes statistiques, correspondance.

1989-1993

B-0069911/1

Projets de budget pour les exercices de 1992 à 1994 (1991-1993) ; approbation du budget, des comptes (1991-1993) : rapports, notes statistiques, correspondance.

1991-1993

B-0069912/1

Fonds de développement économique et social (FDES) : procès-verbaux du comité de surveillance, extraits de rapports, lettres de notification, notes manuscrites ; régulation du budget (1992).

1988-1993

B-0069913/1

Chemin de fer corse (1982-1983) ; T.G.V. nord, projet prise de décision (1986-1989) ; électrification des voies, généralités (1983-1984) ; électrification Paris-Caen-Cherbourg (1982-1988) ; électrification de la ligne François-St amour (1991) ; électrification de la ligne Poitiers-Niort- La Rochelle (1986-1988) ; électrification (1986-1988) ; électrification vallée de la tarantaise (1985-1986) ; électrification de la ligne Poitiers-Clermont-Ferrand (1983-1985) ; chemin de fer de la Mure (1987-1989) ; ligne Pau-Canfranc (1987-1988) ; desserte ferroviaire des ports (1991) ; ligne franco-italienne Coni-Breil-Vintimille (1988) ; protocole d'accord, lien fixe transmanche (1987-1989) ; projet "V 200" d'accélération des trains entre Strasbourg, Mulhouse et Bâle (1989) : rapports, notes, correspondance.

1982-1991

B-0069914/1

Évolution du budget des transports terrestres (1980-1990) ; compensations tarifaires (1990-1995) ; hausses tarifaires de la SNCF (1992-1994) ; tarifs sociaux, modalités de calcul (1988) ; conventions types entre la SNCF et les administrateurs de l'État, conventions diverses ; situation économique de l'entreprise de la SCETA (1992) : notes, rapports, correspondance.

1980-1995

B-0069915/1

Transports des militaires (1981-1990) ; convention entre la SNCF et le ministre de la défense (1989) ; transports de presse ; banlieue SNCF (1988-1990) ; situation des grandes compagnies de chemin de fer avant la nationalisation entre 1937 (1990) ; logement social à la SNCF ; indemnisation des dégâts causés à la SNCF au cours de manifestations (1991) ; entretien du ministre avec le président de la SNCF (1992) ; déjeuner de M. Fournier président de la SNCF avec le directeur du budget (1992) ; TGV nouvelle mission ESSIG (1992) ; commission parlementaire sur la SNCF ; compte-rendu d'exécution du contrat de plan (1992) ; transport combiné (1994).

1981-1994

B-0069916/1 – B-0069917/2

Régie autonome des transports parisiens (RATP).

1988-1994

B-0069916/1

Préparation du budget, budget initial et budget révisé (1990-1994) ; comptes et gestion de la RATP pour les exercices 1988 à 1992 (1993).

1990-1994

B-0069917/1

Maison de la RATP, projet, historique, financement réalisation : rapports, notes, correspondance.

1988-1994

B-0069917/2

Nomination de M. Bertrand de Galle au conseil d'administration (1985) ; fonds de développement économique et social (FDES) : notes, compte-rendu du comité spécial, correspondance (1990-1993).

1985-1993

B-0069918/1 – B-0069918/2

Autoroutes.

1989-1994

B-0069918/1

Répartition de la dotation en fonds propres pour les autoroutes (1989) ; caisse nationale des autoroutes (CNA), budgets, approbations des comptes, autorisation d'émettre un emprunt obligataire international, emprunt de la CNA auprès de la banque européenne d'investissement (1991-1994) ; autoroutes de France (ADF), budget, approbation des comptes : notes, rapports, correspondance (1991-1993).

1989-1994

B-0069918/2

Accord franco-monégasque sur le projet de tunnel entre Monaco et la RN7 (1991) ; modification du cahier des charges de la société de l'autoroute de l'Esterel côte d'Azur (Escota) (1992) ; projet de décret modifiant le code de la voirie routière (1994) ; rapprochement définitif de la comptabilité d'ADF et celle d'ASF (1993-1994) ; FDES autoroutes : rapports, notes , correspondance (1993-1994).

1991-1994

B-0069919/1 – B-0069920/1

Transports aériens.

1986-1995

B-0069919/1

Air-France, dividendes (1990) ; programme d'investissements (1992-1993) ; plan de redressement de la compagnie (1992-1993) ; demande de dotation en capital (1990) ; comptes, budgets, état prévisionnel des ressources et des dépenses (1993-1994) ; exécution du contrat de plan (1992-1993) ; programme de retour à l'équilibre ; approbation des comptes d'aéroports de Paris (ADP) : notes , rapports, correspondance (1987-1995).

1987-1995

B-0069920/1

Air-France, contrat de plan (1991-1993) ; convention État-Air-France (1993) ; projet de décret relatif à la compagnie (1994) ; comité du FDES du 14 octobre 1993 ; situation de la compagnie (1993) ; financement du siège à Roissy (1992-1993) ; développement du pôle voyageur du groupe Air-France (1992-1993) ; programme de retour à l'équilibre financier en 1995 (1993) ; aéroports de Paris (ADP), statuts, conditions d'attribution du supplément familial (1986-1993).

1986-1994

B-0069921/1

Voies navigables. - Procédure budgétaire, compagnie française de navigation rhénane (CFNR), résultat provisoire, compte rendu d'activité, bilan (1993) ; voies navigables de France (VNF), budget, gestion (1991-1992) ; FDES VNF (1991-1993) ; Syndicat des transports parisiens (STP), budget, avant-projet de compte prévisionnel (1991-1994).

1991-1994

B-0069921/2

Suivi sectoriel, transports,. - Syndicat des transports parisiens (STP), travaux au siège social (1992-1993) ; région des transports parisiens (RTP), extension (1989-1990) ; compagnie française de navigation rhénane (CFNR), décret portant nomination au conseil d'administration (1993); voies navigables de France (VNF), délocalisation (1991-1992) ; règlement d'un litige SNCF-VNF ; versement d'une subvention à la ville de Conflans-Sainte-Honorine (1993).

1989-1993